

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 **Quorum : 19**

Présents : 24

Ayant donné un Pouvoir : 02

Absents : 10

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 26

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 14**

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

10/02/2026

24 présent(e)s : **Avressieux** : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. **Belmont-Tramonet** : Mme BOURBON Marie-Christine, M. Nicolas VERGUET. **Champagneux** : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. **Domessin** : Mmes HERRAULT Françoise, MADELON Caroline, M. LESAGE Claude. **La Bricoire** : Mme JOURDAN Véronique, M. BERTHIER Yves. **Pont de Beauvoisin** : MM. BERTHOLLIER Christian, PEYSSONNERIE Daniel, LOMBARD Daniel, Mmes YACONO Céline, FERRARI Myriam. **Rochefort** : M. ARGOUD Yves. **Saint Béron** : Mme VERRIER Murielle, M. PERROT Alain. **Saint Genix-les-Villages** : Mmes MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude. **Sainte Marie d'Alvey** : / . **Verel-de-Montbel** : M. CEVOZ-MAMI Christian.

02 pouvoirs : Mme ANDRE Valérie à M. LESAGE Claude, Mme BEGUIN-BECHEROT Nathalie à M. BERTHIER Yves.

10 absent(e)s : M. PICHE Barthélémy, M. LECOCQ Pascal, M. BILLON Pierre, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel, Mme COUDURIER Françoise, M. PERSON Philippe, M. VITTOZ Philippe.

OBJET : DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE ACTY INITIATIVE ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF-DCL-BIE-2023-13 du 25 mai 2023 approuvant les statuts de la communauté de communes Val Guiers ;

Vu la délibération n°2025_03_25_10 du 25 mars 2025 portant approbation du budget primitif pour l'exercice 2025 ;

Considérant que, conformément au schéma territorial sur l'offre de service approuvé par délibération n°2021_12_14_11 du 14 décembre 2021, la communauté de communes Val Guiers a vocation à soutenir les espaces de vie sociale du territoire pour les accompagner dans l'accomplissement de projets supra-communaux ;

M. le Président :

EXPOSE que l'espace de vie sociale Acty Initiatives a sollicité de la communauté de communes Val Guiers un soutien financier de 4 000,00 € pour la réalisation d'une partie du projet désigné ci-dessous :

L'espace de vie sociale a déposé une demande de subvention sur un projet impliquant la ressourcerie du Guiers et plusieurs acteurs du territoire œuvrant notamment sur la thématique du handicap et du vivre ensemble. Parallèlement le Département de la Savoie a accordé une subvention de soutien au fonctionnement au titre des actions déployées sur le secteur de la CCVG, sous réserve du soutien effectif d'une collectivité locale savoyarde.

Descriptif du projet :

Autour du jean : « upcycling », des créations à base de jeans recyclés...vers une journée festive ;

Les objectifs généraux :

- Créer une **dynamique territoriale** autour d'un projet mettant en valeur les savoir-faire et l'économie circulaire ;
- Favoriser la **mixité et la rencontre** des différents publics accompagnés en ouvrant l'EVS à un public plus jeune et diversifié, et en encourageant la socialisation et l'inclusion de jeunes en situation de handicap ;
- Produire des créations communes et **valoriser la participation**, la créativité et les savoir-faire des adhérents.

Les objectifs opérationnels :

- Valoriser et partager les savoir-faire des participants ainsi que la démarche de recyclage ;
- Associer les **partenaires du territoire** intéressés (AVIE, Accueil de loisirs Val Guiers, IME de Saint Roch) ;
- Mettre en valeur et exposer les créations lors d'un **temps festif "Autour du jeans" à la Recyclerie du Guiers le 06 mai 2026** ;
- Faire appel à un **photographe pour documenter et valoriser la démarche** et les créations ainsi qu'à des artistes pour animer le temps festif ;
- Développer les compétences et la créativité des participants au sein d'un groupe, notamment par l'apprentissage de techniques spécifiques ;
- **Renforcer les habiletés sociales** et le lien aux autres (respect, expression en groupe, coopération...).

Public mobilisé sur le projet :

- Une dizaine d'adhérents de l'EVS d'Acty Initiatives (38/73) ;
- Un groupe de 4 jeunes de l'IME Saint Roch de La Tour du Pin ;
- 14 enfants de 6 à 11 ans de l'accueil de loisirs de Saint Genix-les-Villages ;
- Le groupe couture de l'AVIE de La Bridoire.

INFORME que la commission des affaires sociales, réunie le 26 janvier 2026, après avoir souligné la qualité partenariale de ce projet a formulé un avis favorable concernant l'octroi d'une subvention de 4 000,00 €, à la libre appréciation du bureau au regard des éléments budgétaires à répartir entre les différentes associations.

VU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par 26 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,

- **APPROUVE** le projet porté par l'espace de vie sociale Acty Initiatives ;
- **APPROUVE** le versement d'un soutien financier de 4 000,00€ ;
- **AUTORISE** le Président à réaliser toutes les opérations nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 20/03/2026,

Le Président,
Paul REGALLET



Le secrétaire de séance
Georges CAGNIN

A large, stylized handwritten signature in black ink is located at the bottom right, corresponding to the name Georges CAGNIN.